



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 4 juin, 2007

AXA VA CEDER SES ACTIVITÉS AUX PAYS-BAS À SNS REAAL POUR 1 750 MILLIONS D'EUROS

AXA a signé aujourd'hui un accord de principe (« Memorandum of Understanding ») avec SNS Reaal, en vue de finaliser les discussions sur la cession de ses principales activités d'assurance aux Pays-Bas, comprenant 100% d'AXA Pays-Bas, Winterthur Pays-Bas et DBV Pays-Bas, pour un montant total de 1 750 millions d'euros, après consultation des syndicats et comités d'entreprise.

AXA envisage de quitter le marché néerlandais de l'assurance en raison des possibilités limitées d'atteindre, à court ou moyen terme et par croissance organique, une position de leader dans un marché très compétitif, dominé par de grands acteurs locaux (AXA se classe actuellement au 7^{ème} rang en Vie/Epargne/Retraite et 11^{ème} rang en Dommages).

La direction d'AXA est convaincue que la cession proposée à un acteur plus important du marché est la solution la plus efficace pour maximiser la création de valeur dans le cadre de la politique d'AXA de gestion active de son capital et du programme Ambition 2012, et qu'elle devrait également créer de nouvelles opportunités pour les collaborateurs des sociétés concernées.

Pour l'année 2006, le bénéfice normalisé¹ estimé des entités néerlandaises d'AXA s'est élevé à 143 millions d'euros, et leur contribution à l'*Embedded Value* Groupe d'AXA à 1 529 millions d'euros, dont 1 349 millions d'euros d'*Embedded Value* européenne pour les activités Vie/Epargne/Retraite. La valeur des affaires nouvelles au premier trimestre 2007 était de -1 million d'euros.

Les entités hollandaises d'AXA concernées par la transaction proposée seront traitées comme entités en cours de cession dans les comptes consolidés d'AXA en 2007. En conséquence, leurs résultats jusqu'à la date de finalisation de la vente seront comptabilisés en résultat net. Par ailleurs, cette cession devrait générer une plus-value exceptionnelle d'environ 400 millions d'euros, qui sera également comptabilisée dans le résultat net 2007.

¹ Non audité, non défini par les normes comptables. Les résultats 2006 de Winterthur (dont Winterthur Pays-Bas et DBV Pays-Bas) ne sont pas inclus dans les résultats 2006 d'AXA du fait de la finalisation de l'acquisition de Winterthur le 22 décembre 2006. Le bénéfice normalisé correspond à la somme du résultat net statutaire d'AXA Pays-Bas, Winterthur Pays-Bas et DBV Pays-Bas, ajustée des principaux éléments non récurrents.

Une nouvelle annonce sera faite suite à la signature des documents concluant définitivement la transaction, une fois achevées les consultations des syndicats et comités d'entreprise. Ces documents devraient notamment inclure les conditions de finalisation habituelles pour ce type de transaction, dont l'obtention des autorisations réglementaires de rigueur. Les parties s'attendent à ce que la conclusion de cette transaction intervienne avant la fin de l'année 2007.

À propos du Groupe AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de la Protection Financière. Les actifs sous gestion s'élèvent à 1 315 milliards au 31 décembre 2006. Les activités d'AXA sont géographiquement diversifiées, avec une concentration sur les marchés d'Europe, d'Amérique du Nord et de la région Asie/Pacifique. Le Groupe a enregistré (en normes IFRS) un chiffre d'affaires de 79 milliards d'euros, un résultat courant de 5 140 millions d'euros au titre de l'exercice 2006.

L'action AXA est cotée à la Bourse de Paris sous le symbole AXA. Aux Etats-Unis, l'American Depository Share (ADS) AXA est cotée au NYSE sous le symbole AXA.

* *
*

Ce communiqué de presse est disponible sur le site Internet du groupe AXA: www.axa.com

Communication Financière :

Etienne Bouas-Laurent: +33.1.40.75.57.25
Paul-Antoine Cristofari: +33.1.40.75.73.60
Emmanuel Touzeau: +33.1.40.75.49.05

Relations Presse :

Christophe Dufraux: +33.1.40.75.46.74
Clara Rodrigo: +33.1.40.75.47.22
Armelle Vercken: +33.1.40.75.46.42

AVERTISSEMENT :

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué de presse contiennent des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent par nature des risques, identifiés ou non, et des incertitudes, y compris le risque que la transaction proposée ne puisse aboutir.

Prière de se référer au rapport annuel d'AXA, Formulaire 20-F pour l'exercice clos au 31 décembre 2005 ainsi qu'au Document de référence d'AXA pour l'exercice clos au 31 décembre 2006, afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.